Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260528-2026_05_43-DE

N° 2026-05-43

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU JEUDI 28 MAI 2026

19 HEURES

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, RAOULT, LE SEYEC, Monsieur BERVILLE, Madame LARVOR, Monsieur MARIE.

Absents : Sophie AMBROIS ayant donné procuration à Maxime MARIE et Cédric TALBI ayant donné pouvoir à Mylène COURTOT.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 22 mai 2026.

Objet : Dépenses d'investissement : travaux sur les bâtiments communaux et illuminations de Noël

Il est proposé de retenir le devis suivant :

- Chauffe-eau au local du Château pour les restos du cœur : Calvez pour 200,98 € HT, soit 241,18 € TTC (opération 10134, compte 2135).

Enfin, après étude des offres, il est proposé de retenir le devis de Leblanc Illuminations (frise mairie et cerf féérique) pour 746,20 € HT, soit 897,85 € TTC (opération 10024, compte 2188).

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- DECIDE d'effectuer les travaux susdits,
- RETIENT les devis proposés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les devis précités.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 28 mai 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 30 juillet 2026
Certifié par M. le Maire.